

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1646

Artikel: Allégement de 700 millions pour les actionnaires
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Penser au-delà de 2005

Dans une série d'articles, nous avons présenté les mécanismes de négociations de l'OMC sur les services et leurs retombées à l'intérieur de la Suisse, pour constater que les craintes de démantèlement de nos services publics sont sans objet. Restent les répercussions de cette libéralisation dans les autres pays, et notamment dans le tiers-monde. *DP*

La Suisse ne fait pas que prendre des engagements, c'est-à-dire ouvrir ses portes aux fournisseurs de services étrangers. Elle demande aussi aux autres pays de libéraliser leurs services. Et il faut bien se rendre compte que, dans ce domaine, la Suisse est un poids lourd. Rien à voir avec les négociations dans le domaine des tarifs pour les marchandises, où les grands fournisseurs dictent leurs volontés aux petits et dans lesquelles la Suisse ne pouvait que glaner des bruits de couloir en attendant que tout soit décidé.

La Suisse pèse 26 milliards de francs par an dans la balance du commerce de services, autant que l'Europe des 15! Et ceci est dû à tous les services qu'elle exporte: banques et assurances évidemment, mais aussi les services de transport, y compris spatial, de maintenance, les services professionnels ou la communication. Il n'y a guère de domaines où les entreprises suisses n'exportent pas.

Forte d'un tel poids, la Suisse pousse à la libéralisation dans les autres pays. Si on examine la liste des requêtes de notre pays sur le site du seco, on peut lire «la Suisse demande à tous les pays

qui ne l'ont pas encore fait, c'est-à-dire la quasi-totalité, d'accorder aux personnes transférées à l'intérieur d'une même entreprise une entrée temporaire de cinq ans, sans restriction.» Dans le domaine des services financiers, il existe une réglementation prudentielle; la Suisse demande aux autres pays membres l'abolition de la clause du besoin, la levée des quotas, la possibilité d'obtenir la majorité du capital d'une entreprise, etc. Ou encore, dans le domaine des assurances, la Suisse demande aux «membres de prendre des engagements complets dans la gestion d'actifs, un secteur très stable et très important pour la place financière suisse.» On voit donc que notre pays est un fer de lance de la libéralisation des services dans le monde. Par contre, le commerce des services dans l'Union européenne est bien plus libéralisé qu'en Suisse et il sera au cœur des négociations bilatérales III. *DP* reviendra en profondeur sur ce sujet, en particulier sur la directive Bolkestein qui a déjà fait couler tant d'encre chez nos voisins. *cr*

www.seco-admin.ch
(thèmes, politique économique extérieure)

Fiscalité: allègement de 700 millions pour les actionnaires

Le Conseil d'Etat vaudois cherche septante millions que les citoyens lui ont refusés. Il soupèse les économies immédiates (vingt millions); il déclare vouloir tenir le cap de la planification financière: équilibre des comptes en 2007.

Or dans quelques semaines va sortir le message fédéral sur la deuxième réforme de l'imposition des sociétés. Il prévoit de n'imposer que partiellement, à 80%, les dividendes, sous prétexte que le bénéfice de la société a déjà été imposé.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette justification boiteuse.

Mais dès maintenant il faut s'arrêter à la perte fiscale pour les cantons. Elle est estimée à 700 millions. Ce qui signifie à peu près 70 millions pour les Vaudois.

Quand ils auront laborieusement trouvé les premiers 70 millions, y compris dans les secteurs socialement sensibles, ils pourront, forts de cet exercice réussi, recommencer. Car les actionnaires sont victimes d'une injustice: leurs revenus sont pleinement imposables!

ag

Edito

Le score et le résultat

Le succès, lors de la votation sur Schengen-Dublin, ne se mesurera pas au résultat, le «oui» l'emportant sur le «non», il dépendra du score, de l'écart creusé, de l'amplitude du «oui».

Quand on recense les soutiens politiques, professionnels, économiques, quand on sait que des cantons conservateurs prendront en compte les intérêts de l'industrie du tourisme, on ne peut qu'escompter une ratification de Schengen par le peuple. Mais la majorité ne saurait suffire. Elle doit être large, pour deux raisons.

Schengen sera suivi d'une deuxième votation, à l'automne, sur la libre circulation des personnes élargie aux nouveaux membres de l'Union européenne. Ce scrutin s'annonce plus difficile et périlleux. La peur de la sous-enchère salariale est réelle. Que gagne un Polonais dans son pays? Tellement peu qu'un salaire gagné en Suisse, même en dessous des normes de la branche, demeure par comparaison royal. Certes des mesures de surveillance, dites d'accompagnement, ont été prises. Mais la méfiance est perceptible. D'autre part, cette votation difficile aura un autre enjeu. La libre circulation refusée pourrait remettre en cause les premiers accords bilatéraux déjà conclus. Une crise avec l'Union européenne serait ouverte. Ce danger exige qu'une avance forte soit prise lors du vote sur Schengen. La victoire doit être telle qu'elle ouvre la voie pour le deuxième convoi.

Autre raison de vouloir une victoire décisive. L'ambition de l'UDC est d'apparaître comme disposant d'une minorité de blocage, capable de l'emporter au moins dans la majorité des cantons quand le vote est de portée constitutionnelle. Les politologues admettent que lorsque la majorité devant le peuple est de 56% au moins, il n'y a pas de chance qu'une majorité inverse soit exprimée par les cantons.

Ni Schengen, ni la libre circulation n'exigeront la double majorité. Celle du peuple suffira. Mais elle doit faire apparaître que l'UDC ne dispose pas de capacité de blocage. Il faut donc mettre la barre à 60% de «oui». C'est la marge de sécurité d'un pays qui se veut gouvernable. *ag*